

## Communiqué de presse

### **Parking Lacarre : les trois premières heures gratuites**

Depuis le 3 novembre, la Ville de Colmar offre trois heures de stationnement dans la partie payante du parc de stationnement couvert Lacarre (5, place Lacarre - ouvert 7/7 et 24/24).

Cette mesure octroie le même avantage qui pré-existait sur la place Scheurer-Kestner avant son passage en zone payante. Ce stationnement gratuit de moyenne durée profitera à tous les visiteurs occasionnels qui souhaitent visiter le centre-ville, faire quelques courses, aller au cinéma ou au restaurant.

Au-delà de 3 heures le tarif existant reste inchangé soit 2.50€ de 3h00 à 3h15, puis 0,10€ par 1/4 heure supplémentaire.

Renseignements : 03 69 99 56 28

**Contact presse :**

**Delphine Sivignon**

+33 (0)3 69 99 56 21

+33 (0)6 99 02 64 33

[delphine.sivignon@colmar.fr](mailto:delphine.sivignon@colmar.fr)

**Marion Morant**

+ 33 (0)3 89 20 67 53

[contact@colmar.fr](mailto:contact@colmar.fr)